

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33

TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr. »	20 fr. »
Autres départements	6 fr. 50	12 fr. »	24 fr. »
Étranger	10 fr. »	18 fr. »	36 fr. »
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées	8 fr. »	16 fr. »	

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, P.A.U.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	30 —
Reclames	50 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Mercredi (Matin).

En Artois, lutté d'artillerie assez vive au sud de la côte 119. Au nord de la route de St-Nicolas à St Laurent (nord-est d'Arras), un détachement ennemi a tenté une attaque qui a été arrêtée aussitôt à coups de grenades.

Notre artillerie a exécuté sur les positions ennemies de la route de Lille (sud de Thélis), un bombardement qui a provoqué un incendie suivi d'explosions.

Entre Avre et Oise, nos batteries ont dirigé des tirs sur les tranchées allemandes de Beuvraignes et de Fresnières et canonné des convois vers Lassigny.

Actions d'artillerie efficaces sur les ouvrages adverses de Beaulne et de la Ferme du Choléra (nord de l'Aisne), ainsi qu'à l'est de St-Dié, dans la région de la Fave.

Mercredi (Soir).

Entre l'Avre et l'Aisne, notre artillerie a tiré sur des convois dans la région de la Ferme-sous-Touvent, ainsi que sur un train sortant de Lassigny.

En Argonne, nous avons fait sauter une mine à la côte 285 (Haute-Chevau-chée).

En Alsace, nos batteries ont fait exploser un dépôt de munitions aux abords d'Orbey (sud-est du Bonhomme).

Dans la région de Sondernach (sud de Munster), les Allemands ont enlevé un de nos postes d'écoute d'où une contre-attaque les a immédiatement chassés.

NOUVELLES de la GUERRE

LES ALLEMANDS ET L'ANGLETERRE

Misérables procédés.

LONDRES (Communiqué du Foreign Office). — Le chancelier allemand a déclaré que l'Angleterre empêchait ses alliés de faire une démarche quelconque en vue de la paix. Cette déclaration, que les alliés savent être fautive, est faite dans le but de rendre l'Angleterre odieuse aux yeux des neutres.

D'autre part, nous apprenons que des bruits insidieux et faux sont répandus par les Allemands parmi nos alliés, bruits d'après lesquels l'Angleterre aurait l'intention d'abandonner les alliés et aurait même fait des propositions de paix à l'Allemagne, mais qui auraient été refusées.

Des deux faits rapprochés donnent une bonne idée des procédés de scrupules employés par l'Allemagne.

SUR LE FRONT FRANÇAIS

LONDRES. — La « Central News » écrit, à propos des attaques allemandes de la semaine passée :

« Des terribles combats corps à corps ont eu lieu dans l'Artois, presque continuellement pendant 72 heures, avec le résultat que le front est maintenant effectivement ce qu'il était avant la série d'attaques du prince Rupprecht de Bavière, qui ont commencé dimanche dernier. »

Pendant la semaine passée, les Allemands n'ont pas fait moins de dix attaques dans le nord de la France, y compris celle de la rive de la Somme, qui leur permit le petit succès de Frise.

De hauts officiers avec qui nous avons pu causer estiment que les opérations de la semaine passée représentent l'effort maximum, que les Allemands ont sacrifié plus d'une division entière et le terrain, dans la région de Neuville-Saint-Vaast, a été si énergiquement disputé, que les morts sont restés sans sépulture et qu'un grand nombre de blessés ennemis y sont restés jusqu'à leur mort.

L'attaque de la Somme montre que les Allemands, après avoir été repoussés dans l'Artois cherchent maintenant un autre point pour y développer leur effort vers Paris ou vers la côte. C'est le seul endroit où, jusqu'à présent, ils n'ont pas fait un effort sérieux. »

Explications Boches.

AMSTERDAM. — La « Gazette de Francfort », parlant des récentes actions allemandes sur notre front, nie que l'activité ait été sur tout grande du côté allemand. Elle explique que des deux côtés, après une longue période de pluie et de brouillard, on profitait des premiers jours clairs pour exécuter les petits plans tactiques qu'on avait mûris pendant la période pluvieuse. La conclusion de la « Gazette » est que malgré la tâche militaire de l'Allemagne en Orient ne soit pas terminée, tout se dénouera sur le front en France.

AUX ETATS-UNIS

La Guerre Sous-Marine.

NEW-YORK. — La proposition de M. Lansing demandant le désarmement des navires marchands a soulevé à New-York de vifs commentaires. L'opinion générale voit dans cette proposition une concession à la politique sous-marine allemande en vue de provoquer une soumission de l'Allemagne à la dernière note américaine sur l'affaire du « Lusitania ».

Le « Verona » quitte New-York.

NEW-YORK. — Le « paquebot italien « Verona », qui ainsi qu'il a été annoncé, est arrivé récemment à New-York

avec ses deux canons à l'arrière, a été autorisé à appareiller après que des assurances auraient été données par l'Italie que ces canons ne seraient utilisés que pour la défense seule du paquebot.

LE RAID SUR FRIBOURG-EN-BRISGAU

ZURICH. — Suivant des renseignements parvenant de la frontière, un train militaire allemand qui venait de quitter la gare de Fribourg-en-Brigau, sauta pendant l'attaque des aviateurs français de mardi dernier. On dit qu'il y eut de nombreux morts et blessés.

LE RAPIDE DE CALAIS DÉRAILLE

PARIS. — Le rapide venant de Calais a déraillé en gare Saint-Denis. Plusieurs wagons ont pris feu. Un certain nombre de voyageurs ont été blessés.

SAINT-DENIS. — Dans le déraillement

du rapide de Calais, il y aurait une quinzaine de blessés et quatre morts.

SAINT-DENIS. — Le rapide de Calais, qui doit régulièrement passer en gare de Saint-Denis à sept heures, est arrivé ce soir avec un retard d'un quart d'heure environ.

A peine avait-il dépassé la gare et était-il arrivé à proximité du pont de la Révoite, que la machine dévala sur la gauche, entraînant avec elle quatre wagons.

La vitesse du train était considérable, et les wagons de queue quittèrent les rails vers la droite, dans un mouvement giratoire.

Les voitures attelées immédiatement après la locomotive furent renversées et brisées formant instantanément un inextricable amas de ferrailles d'où partaient les cris déchirants des femmes et des enfants. Presque aussitôt, les réservoirs contenant le gaz destiné à l'éclairage prenaient feu, et en quelques minutes, l'incendie gagna tous les wagons renversés.

SAINT-DENIS. — Les secours ont été organisés rapidement. A 10 h. 45 du soir, les pompes continuèrent à noyer les débris des wagons incendiés. Des réflecteurs ont été établis pour faciliter le sauvetage.

On continue à soulever avec des crics les débris des voitures et à recueillir les restes des victimes. Le chef du train est au nombre des morts.

Les travaux de déblaiement vont continuer toute la nuit, et il est probable que ce n'est que demain que l'on pourra être fixé définitivement sur le nombre des victimes.

UN DISCOURS DE M. POINGARÉ

PARIS. — Au cours d'une cérémonie organisée par le « Journal » en l'honneur des militaires décorés de la croix de guerre et qui eut lieu hier après-midi, à deux heures, au Trocadéro, le Président de la République a prononcé une magnifique et émouvante allocution.

S'adressant aux soldats le Président de la République a terminé en ces termes son admirable péroraison :

« C'est vous, mes amis, qui donnerez la sécurité du lendemain aux nationalités qui vivent aujourd'hui sous la menace ou l'oppression des empires germaniques. Vous êtes les ouvriers d'un monde nouveau. Vous êtes les précurseurs d'une humanité affranchie, et, dans l'univers rayonnant, la place de la France sera, grâce à votre héroïsme, une des plus belles et des plus grandes ! »

Déjà, vous avez élevé, éclairé, épuré la conscience française. Vous avez donné au pays le sentiment exact de sa force et de sa valeur ; vous l'avez soulagé du lourd cauchemar qui pesait sur lui de-

puis quarante-cinq ans et qui paralysait ses efforts les plus généreux. Vous avez relevé nos fronts ; vous avez chassé de nos imaginations le spectre de la défaite. Vous achèverai bravement votre œuvre de délivrance et de réparation nationale. Qui de vous souffrirait qu'elle demeurât incomplète ? Qui de vous se résignerait à une demi-victoire qui serait une demi-capitulation et qui, après tant d'épreuves et de sacrifices n'apporterait à la France qu'une trêve éphémère ?

Les moindres moments de ces jours tragiques tiennent en suspension le germe des siècles futurs. Notre avenir sera ce que nous l'aurons fait. Nous voulons, tous, qu'il assure à notre pays la liberté, le travail et la prospérité. Pour que se

réalisent nos vœux, il faut que la paix imposant nos conditions à nos ennemis vaincus nous rende les provinces dont nous a dépossédé la violence, reconstituant intégralement la France démembrée, et nous offre des garanties sérieuses contre la telle guerrière de l'Allemagne impériale.

C'est à cette paix victorieuse, à cette paix forte et tranquille, que vous aurez frayé, mes amis, un chemin triomphal. Le jour où vous la ramèneriez souriant, dans le décor des avenues pavées, nous aurons le bonheur de voir étinceler dans vos yeux la fierté du devoir totalement accompli, et la France reconnaissante pressera sur son cœur les fils qui l'auront sauvée. »

des résultats positifs lorsque l'administration éprise d'anarchie se désorganisa elle-même ?... »

Le contrôle, pour être logique, doit s'appliquer après. La thèse est indiscutable, et M. Caillaux, qui lui a donné son approbation dans une intervention qui a fait plus de bruit à la Chambre que dans la presse, s'est montré de l'avis de tout le monde.

Mais il faut bien dire que dans la pratique, des contrôleurs sont sortis de leur mission. Il faut souhaiter que l'on finisse dans tous les rangs et dans toutes les organisations de l'armée par comprendre que contre le bon sens il ne peut y avoir de règlement. Quand le contrôlé est prévenu, ce n'est plus un contrôle, et l'on comprend que des parlementaires se plaignent et aient même une tendance à s'ériger eux-mêmes en contrôleurs.

L'important est de restituer à chacun toute sa fonction. Le contrôle fonctionne sous la direction du Ministre de la Guerre. Désormais ce service sera perfectionné et renforcé dans la zone des opérations militaires, de manière à y assurer chaque jour l'avantage de l'exercice de l'autorité suprême qui appartient au pouvoir central ; puis toutes les grandes décisions seront prises en accord complet avec le Grand Quartier général, qui, chargé de l'exécution, doit être appelé à collaborer aux mesures préliminaires grâce auxquelles il remplira dans les meilleures conditions possibles sa grande tâche.

Tout cela est parfait et pleinement conforme aux principes comme à l'intérêt commun. Mais il faut bien reconnaître que M. le Général Gallieni n'a rien répondu à M. Accambray quand celui-ci, choisissant deux ou trois cas parmi tant de milliers a montré une fois de plus que les circulaires sont lettre morte pour beaucoup d'officiers, que la voie hiérarchique est fermée aux réclamations et que la routine, la mauvaise volonté, la résistance passive rendent vaines et inutiles les innovations du Ministre de la Guerre.

Quand le Général Gallieni a coupé court aux interventions des parlementaires en faveur des mobilisés, nous avons approuvé la mesure, mais en faisant cette réserve que le soldat, le sous-officier, l'officier auraient effectivement un recours en cas d'erreur ou d'injustice auprès du Ministre par la voie hiérarchique. Or il est certain que dans les trois-quarts des cas les réclamations ne sont pas transmises, ou sont mal transmises, les erreurs ne sont pas rectifiées, les injustices ne sont pas réparées. Tout le monde a des exemples à citer, et il n'est pas un parlementaire qui n'ait à ce sujet un dossier volumineux.

Puisque le Ministre doit et veut être le chef du contrôle, qu'il s'assure donc que ses ordres sont exécutés et qu'il recherche si en ce qui concerne l'administration, la discipline indispensable continue à être respectée.

Rien, nous le disons très haut, n'est plus démoralisant que l'inertie, la désobéissance ou la bêtise des administrations militaires. Par elles, le pays a l'impression d'une sorte d'inintelligence anarchique, d'un parti-pris d'injustice et d'un désordre qui choquent les sentiments démocratiques et patriotiques. Que les bureaux militaires obéissent, que le contrôle s'assure de l'exécution rapide et fidèle des ordres, et que des sanctions très sévères soient prises contre ceux qui auront résisté aux ordres du Ministre de la Guerre et prolongé, par leur mauvaise volonté et leur esprit de routine ou de dénigrement, des erreurs et des abus qui découragent les combattants et leurs familles et retardent même la victoire.

Octave AUBERT.

A la Chambre.

M. Dejeante ayant déposé une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement a prises pour défendre Paris contre les Zeppelins, le Général Gallieni, Ministre de la Guerre, déclare d'abord qu'un tel débat ne lui paraît pas devoir être élevé à la Tribune de la Chambre et qu'il est tout disposé à donner aux commissions compétentes tous les renseignements désirables.

M. Briand intervient ensuite ; il conteste qu'il y ait une crise de l'aviation et fait un juste éloge de nos aviateurs. Il demande l'ajournement du débat ; la discussion de l'interpellation Dejeante ne lui paraît propre qu'à affaiblir le Gouvernement.

M. Dejeante accepte alors l'ajournement et l'incident est clos sur la déclara-

DERNIERE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT)

Mercredi, 4 heures.

En Russie.

A LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL.

PETROGRAD. — Pour raison de santé et sur sa demande, M. Goremkine est relevé de ses fonctions de Président du Conseil des ministres. M. Sturmer, membre du Conseil de l'Empire, lui succède à la tête du gouvernement.

Dans les Balkans.

LES ANGLAIS OCCUPENT UN FORT

ROME. — Selon un télégramme de Salonique au « Corriere della Sera », les Anglais ont occupé le fort Kua-Kalé, en face Karabournou. La garnison grecque a été embarquée. (Sous réserve).

Les pirates de l'air.

UN ZEPPELIN SUR SALONIQUE

ATHENES. — Le zeppelin qui jeta des bombes sur Salonique venait, croit-on, dans la direction de la mer, à l'Est. Il est probable qu'il avait effectué un très large virage, au Nord, afin d'éviter les points fortifiés. On croit que le dirigeable sortait d'un hangar situé à Uskub.

ATHENES. — Selon le correspondant du « Daily Chronicle », le zeppelin qui a évolué sur Salonique a causé 21 morts et 28 blessés.

Derrière la frontière Suisse.

MILAN. — Des mouvements de troupes considérables se poursuivent en Autriche, derrière la frontière suisse fermée aux voyageurs.

En Roumanie.

ROME. — Selon une personnalité roumaine arrivée à Rome dernièrement et allant à Paris et à Londres, les sentiments de sympathie pour les Alliés augmentent grandement en Roumanie.

La guerre sous-marine.

BERNE. — L'Allemagne considère généralement comme inacceptables les propositions faites par l'Amérique au sujet de la guerre sous-marine.

En Grèce.

ATHENES. — On assure, dans les milieux politiques, que le gouvernement grec a décidé de procéder prochainement à la démobilisation partielle.

Sur mer.

NEW-YORK. — De nouveaux détails sur l'aventure de l'« Apham » prouvent qu'il fut capturé non par un sous-marin mais par un navire marchand allemand. On dément qu'à Washington on ait déjà pris une décision. On croit qu'il sera donné vingt-quatre heures au navire pour quitter le port, ou qu'il sera interné.

LE CONTROLE NÉCESSAIRE

Il faut que l'administration militaire obéisse au ministre.

Le gouvernement doit avoir le contrôle et la direction politique de la guerre, et le commandement en chef la conduite des opérations militaires, sous le bénéfice de la confiance entière que le gouvernement a en lui. Telle est la doctrine soutenue par M. Briand et approuvée unanimement par la Chambre. Elle ne diffère en rien de celle que M. le Général Gallieni a exposée en répondant à la très longue question de M. Accambray. Le Ministre de la Guerre a proclamé cette vérité très simple que le devoir du contrôle est de contrôler. Mais il a reconnu, ce qu'il ne faut pas que l'on oublie, que le contrôle avait fait office de surveillance ou de gestion. Un surveillant des actes qui s'accomplissent, un gestionnaire n'est pas du tout un contrôleur qui doit, en pleine indépendance, s'assurer que les ordres ont été exécutés.

Sur la théorie comme sur la nécessité d'un contrôle, tout le monde est parfaitement d'accord, et nous ne reverrons pas les abus et les confusions du début de la guerre. Les contrôleurs, dit le « Temps », incertains de leur sort au début de la guerre, se transformèrent tantôt en directeurs, grâce à la faveur ministérielle, tantôt en juges d'instruction ou en inquisiteurs d'Etat pour flatter la malignité publique. On en a vu qui commençaient des enquêtes sans y avoir été invités, on en a vu qui constituaient des dossiers et posaient au ministre ou au sous-secrétaire d'Etat — leurs chefs ! — des questions par où ils risquaient (ou s'efforçaient) de les embarrasser. Que de gens ont parlé de la bureaucratie sans se douter de tout son pouvoir, de tout son redoutable pouvoir, et de l'usage qu'elle en faisait parfois ou essayait d'en faire ! Comment obtenir

ration que fait le Ministre de la Guerre de se rendre, aujourd'hui, à la Commission de l'Armée, pour y donner toutes les précisions nécessaires.

MM. Bouisson, Cadenat et Fournier ont demandé à interpellier le gouvernement sur les incidents qui se sont produits à Marseille à la suite de l'interdiction faite aux militaires d'entrer dans les cafés avant 5 heures du soir.

M. le Général Gallieni, Ministre de la Guerre répond aux interpellateurs : il compte modifier sur certains points l'ordre du Général d'Amade, mais il manifeste sa surprise d'avoir vu les délégués de Marseille réclamer le droit de vendre de l'absinthe.

M. Barthe ayant, ainsi que d'autres députés, interrompu à plusieurs reprises le Ministre de la Guerre, celui-ci, agacé, descend de la Tribune et, au lieu de regagner sa place au banc du Gouvernement, se dirige vers la sortie. Cela produit quelque émoi. Les trois-quarts de la Chambre protestent contre l'attitude des interrupteurs. Cependant M. Viviani va chercher le Général Gallieni, qui est acclamé à sa rentrée et qui exprime ses regrets d'avoir été sans cesse interrompu dans ses explications.

M. Cadenat dit alors : « Tout le monde, ici, respecte M. le Général Gallieni et aucune interruption ne le visait personnellement. »

Cet incident clos, la Chambre vote, à l'unanimité, interpellateurs y compris, un ordre du jour de confiance, présenté par MM. Sicard et Siegfried.

Le succès de l'Emprunt

Dans l'exposé des motifs destiné à appuyer la demande des crédits nécessaires pour faire face aux arriérés des nouvelles rentes 5 % dont le premier terme vient à échéance le 16 février prochain, le Ministre des finances a fait connaître les résultats — non encore absolument définitifs — de l'emprunt. Mais les rectifications prochaines ne pourront qu'augmenter les chiffres actuellement produits. On sait, par exemple, que le Gouvernement a autorisé certaines banques à racheter pour son compte les obligations américaines New-York New-Flaven, en laissant aux porteurs la faculté de souscrire pour partie ou totalité du prix de la cession à l'emprunt déjà officiellement clos. Cette opération a un double but : contribuer à l'amélioration du change avec l'Amérique et à augmenter, si peu que ce soit, les résultats déjà acquis et le succès de l'emprunt.

Le total des rentes souscrites est de 756 1/2 millions correspondant à un capital nominal de 15 milliards 130 millions de francs.

Il y a eu 3.133.389 souscripteurs qui ont versé en espèces ou en titres 13.242.780.000 francs dont voici le détail :

	Francs.
Numéraire (argent frais).....	6.368.000.000
Bons de la Défense nationale.....	2.287.000.000
Obligations de la Défense nationale.....	3.191.000.000
Rente 3 1/2 % amortissable.....	24.450.000
Rente 3 % perpétuelle.....	1.430.530.000
Total.....	13.242.780.000

Ce qu'il y a particulièrement à considérer dans ce tableau, c'est le chiffre du numéraire et celui des bons de la Défense nationale dont le capital était entièrement exigible en 1916. Ces chiffres qui forment le total d'environ 8 milliards 600 millions représentent le capital que le pays met à la disposition du Trésor pour continuer la guerre. Il est réellement énorme, surtout si l'on remarque que nous avons encore plusieurs départements envahis, les plus prospères ; que ces départements n'ont pas pu souscrire ; qu'ils possèdent à eux seuls un quart de la fortune française ; que le reste du pays a vu ses ressources diminuées dans de larges proportions par le ralentissement du travail national et par dix-sept mois de guerre.

Je sais que, malgré son succès éclatant, notre emprunt a été pour plusieurs une déception. Les uns avaient compté sur trente ou quarante milliards de souscriptions. Dans la grande ville où j'habite, un journal, plus optimiste que bien renseigné, avait affiché des placards où il avait annoncé, sous réserves toutefois, après les premiers jours de souscription, un versement approximatif de 25 milliards.

Il a fallu beaucoup en rabattre. Très nombreux sont les gens qui jonglent avec les chiffres sans se rendre compte de ce qu'ils représentent réellement. Se figurent-ils ce que représentent les 8.595.000.000 francs qui forment le montant des fonds mis à la disposition du Trésor pour la continuation de la

